



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

IMPORTANT : A LIRE ET A SIGNER AVANT TOUTE INSCRIPTION

Séance d'essai :

1 séance d'essai est possible (sauf pour les cours de guitare) la 1^{ère} semaine de cours (fin septembre) après avoir rempli la fiche d'inscription et payé l'activité. **En cas d'annulation d'inscription signalée avant le 2^e cours, seul le montant de l'activité sera remboursé. L'adhésion à la MJC sera conservée afin de couvrir les frais administratifs.**

Tirage au sort :

La MJC pourra effectuer un tirage au sort (parmi les dossiers complets et réglés) après la journée des inscriptions si le nombre d'inscrits est trop important pour une activité. L'information sera affichée sur le site internet de la MJC le cas échéant. (si pas d'information c'est que l'activité commence normalement)

Annulation d'une activité :

La MJC se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Aucun remboursement possible :

En dehors de la séance d'essai (voir paragraphe ci dessus), aucun remboursement ne sera accordé.

Validation de l'inscription :

Votre inscription ne sera validée que si vous êtes à jour de votre adhésion de l'année précédente et que votre dossier est complet.

Droit à l'image :

Attention, si vous n'autorisez pas le droit à l'image, vous ne pourrez pas participer aux spectacles.

Activités 3-5 ans :

Pour certains cours, la présence d'un parent à chaque séance est obligatoire. Un tour de rôle devra être organisé.

Bonne conduite :

La MJC se réserve le droit de refuser en cours toute personne dont le comportement ne serait pas respectueux de l'intervenant et des autres personnes assistant au cours.

Règlement Lu et accepté (cocher la case)

par (Nom et prénom du responsable ou de l'adhérent)

Paiements et Documents à fournir pour l'inscription :

- Fiche remplie entièrement avec le règlement intérieur signé
- Justificatif de domicile (Document non conservé)
- Certificat médical : Obligatoire pour toutes les activités (sauf guitare, dessin, ateliers libres, terre, Do In, Sophrologie). La MJC se réserve le droit de refuser un adhérent en cours présentant un risque s'il n'a pas fourni son certificat médical à temps (dans les 15 jours après le début des cours).
- Attestation de responsabilité civile au nom de la personne qui suit l'activité
- Justificatif du Quotient familial : (Document non conservé) Quotient CAF de – de 3 mois ou Avis d'imposition en cours
- Règlements :
 - un règlement séparé pour l'adhésion à la MJC (encaissé de façon automatique en octobre)
 - un règlement par activité (Possibilité de payer en espèces, chèques ANCV, en carte Tatum, Ticket sport et/ou en 2 chèques encaissés en novembre et en janvier)
 - En cas de difficultés de paiement, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ



Fiche d'inscription

Année : 2023- 2024

3-17 ans 18-25 ans >25 ans

Réservé à l'administration

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| Recu | Noé | |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Fiche inscription |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Règlement reçu |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Certif médical |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Responsabilité civile |
| <input type="checkbox"/> | | Règlement intérieur accepté |
| <input type="checkbox"/> | | Facture envoyée |

Responsable si inscription mineur : Nom Prénom
 Adhérent participant à l'activité : Nom Prénom
 Sexe : Masculin Féminin Date de naissance
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Tél. : E-mail * :

* Utilisation de l'adresse e-mail uniquement pour les envois administratifs (factures et convocations à l'assemblée générale) ou d'informations sur les activités auxquelles vous êtes inscrits. Il vous appartient de vous inscrire via notre site internet www.mjc-st-egreve.fr aux lettres d'informations pour suivre les activités ponctuelles (fêtes, stages ...) proposées par la MJC au cours de l'année.

Quotient familial : **ou** Revenu fiscal de référence : et Nb de parts :
 Document à présenter (non conservé) Quotient CAF de - de 3 mois ou Avis d'imposition en cours

Adhésion à la MJC : Individuelle (Enfant 6€, adulte 10€) Familiale (18 €)

L'adhésion doit être réglée par un règlement separement au règlement des activités (voir conditions au dos de la fiche).

Activités :

1 :
 2 :
 3 :

Personnes à prévenir en cas d'urgence (à renseigner pour tous, adultes en enfants) (et personnes autorisées à venir chercher l'enfant si mineur)

Prévenir si urgence	Nom-Prénom-lien parenté	Téléphone 1	Téléphone 2
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Si inscription d'un mineur : J'autorise mon enfant
à partir seul(e) après ses activités : Non Oui

Éventuellement, nom et prénom de la personne N'AYANT PAS le droit de venir chercher l'enfant :

Droit d'image : (Attention, en cas de refus, l'adhérent ne pourra participer aux spectacles éventuels)

J'autorise Je n'autorise pas la MJC à utiliser les photographies éventuelles de l'adhérent afin

d'illustrer les supports d'information et de communication

(Autorisation valable pour une durée indéterminée pouvant être révoquée par courrier à tout moment).

Autorisation hospitalisation :

J'autorise le responsable de la MJC à prendre, le cas échéant, toutes mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'adhérent.

Recommandations et précautions à prendre (maladie, allergie, régime alimentaire, etc ...) :

Date : Signature (ou nom-prénom) :